

Au Canada, une province pétrolière résiste à l'électricité verte

Armelle Bohineust

La première ministre de l'Alberta, riche en gaz et en pétrole et premier producteur du pays, s'oppose au développement de l'éolien et du solaire.

Dans le sud de l'Alberta, la carte publiée par le gouvernement de la province canadienne a créé la stupeur. Les éoliennes et les panneaux photovoltaïques sont désormais interdits sur le versant est des Rocheuses jusqu'à Calgary, dans un rayon de 35 kilomètres autour des parcs, des zones protégées et des « points de vue ». Autant dire que les projets d'énergie renouvelable sont quasiment bannis de cette région. « Cette zone tampon autour de toutes les zones protégées du sud de l'Alberta englobe 76 % du paysage », résume Simon Dyer, de l'Institut Pembina. Près de 60 projets d'une valeur de 14 milliards de dollars canadiens (9,5 milliards d'euros) sont remis en question, calcule le groupe de réflexion sur les énergies propres.

L'Alberta, une province plus grande que la France, fournit près de 15 % du PIB du pays, derrière l'Ontario et le Québec. Mais Danielle Smith, la première ministre ultra-conservatrice de cette région riche en pétrole et en gaz, veut freiner les projets éoliens et solaires. Jugeant ces énergies « intermittentes et peu fiables », elle avait interrompu, mi-2023, l'approbation des grands programmes afin d'évaluer leur fiabilité et leur impact sur le réseau électrique.

Priorité aux cultures et au bétail

Les nouvelles règles datant de mars sont érigées au nom de l'esthétique et de l'agriculture. « Nous devons nous assurer que nous ne sacrifions pas nos rendements agricoles futurs, les dollars du tourisme ou des paysages à couper le souffle pour accélérer le développement des énergies renouvelables », argumente Danielle Smith. La commission des services publics de la province de 4,4 millions d'habitants, qui réglemente les projets énergétiques, est priée d'adopter une approche « agricole d'abord », donnant ainsi la priorité aux cultures et au bétail. L'Alberta veut interdire les projets d'électricité renouvelable sur les propriétés privées bénéficiant d'une



Vue générale d'une installation minière de sables bitumineux de l'entreprise Syncrude, près de Fort McKay, en Alberta.

bonne capacité d'irrigation, ainsi que sur les terres pouvant accueillir des cultures spécialisées.

Les nouvelles règles de la province de l'ouest du Canada, où plusieurs mines de charbon à ciel ouvert sont en cours d'ouverture ou d'agrandissement, ne s'appliqueront pas à l'extraction de ce fossile particulièrement polluant, sauf exception. Elles n'affecteront pas davantage la production de pétrole et les autres industries. Ces activités échappent aussi à une mesure qui s'applique désormais aux promoteurs d'énergies renouvelables. Ceux-ci doivent mettre des fonds de côté pour réhabiliter les sites lorsqu'ils seront hors d'usage, alors que les compagnies pétrolières et gazières sont dispensées de cette contrainte, même si les autorités doivent faire face aujourd'hui à quelque 170 000 puits de pétrole « orphelins ».

L'Alberta a aussi prévu de taxer les véhicules électriques en leur imposant

200 dollars par an de frais d'immatriculation supplémentaires à partir de janvier 2025. C'est une mesure « d'équité » vis-à-vis des véhicules à essence ou diesel, qui payent eux aussi une taxe provinciale sur les carburants, justifie le gouvernement provincial. Autant dire que cette disposition ne risque pas de doper les achats de véhicules électriques, qui ne représentent aujourd'hui que 0,26 % du total des immatriculations de la province.

Si l'Alberta produit l'essentiel de son électricité grâce au gaz, un tiers provient des énergies renouvelables, très développées avant l'arrivée au pouvoir de Danielle Smith en octobre 2022. La province, jusqu'ici leader du marché canadien des énergies propres, n'entend plus se verdier outre mesure, même si sa première ministre assure que « l'Alberta, chef de file du pays pour l'investissement dans les renouvelables, continuera ». L'ajout d'énergies vertes

au réseau ne sera accepté qu'à hauteur d'une « quantité équivalente » d'électricité au gaz, a prévenu la dirigeante, une ex-journaliste de 53 ans. De quoi freiner nombre de projets. TransAlta, producteur d'électricité de Calgary, a annoncé vendredi l'annulation d'un projet de parc éolien et la suspension de trois autres.

Et les autorités de la province qui génèrent 82 % de la production totale de pétrole du Canada, grâce à l'exploitation très polluante de sables bitumineux, poursuivent leur bras de fer avec Ottawa. Alors que le premier ministre canadien Justin Trudeau vise un réseau électrique canadien exempt d'émissions nettes d'ici à 2035, l'Alberta le contre en s'appuyant sur la « loi sur la souveraineté » que sa première ministre a fait adopter fin 2022. Une loi qui permet au gouvernement provincial d'ignorer les lois fédérales qu'il estime préjudiciables. ■